



Apprendre de la diversité canadienne pour aider le Liban à bâtir un système qui mise sur sa propre diversité

18 septembre 2004

Fonds John Holmes



Department of Foreign Affairs
and International Trade

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Canada

Apprendre de la diversité canadienne pour aider le Liban à bâtir un système qui mise sur sa propre diversité

Financé par :

Le Fonds John Holmes
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international - Canada

Préparé par:

Monsieur Karim Lebnan

Impression:

Novembre 2004

Première édition

Contact:

Rassemblement Canadien pour le Liban (RCPL)
Place Élysée C. P. 132
Laval (Québec) H7W 4K2
Canada
Tel : (514) 205-4226
Email : info@rcplonline.org

Web site: <http://www.rcplonline.org>

© Tous droits réservés. RCPL 2004.

Note: Ce document est préparé par le Rassemblement Canadien Pour le Liban (RCPL). Tous droits réservés. Pour des raisons de sécurité, aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou distribuée sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit ou être partagée avec des individus et des organismes sans l'autorisation écrite préalable du RCPL.

SOMMAIRE

Le 18 septembre 2004, le Rassemblement canadien pour le Liban — une organisation canadienne à but non lucratif, indépendante et faisant la promotion des droits de la personne — organisait une rencontre entre experts des systèmes canadiens et libanais. Cette réunion avait pour objectif de s'inspirer du modèle canadien afin de trouver des façons de bonifier la démocratie libanaise, notamment en ce qui a trait à la prise en compte de la diversité.

Après avoir longuement débattu, les experts réunis ont identifié plusieurs éléments manquants au Liban pour qu'une démocratie transparente et pluraliste puisse s'y épanouir. Parmi ces éléments, soulignons :

- 1) le manque d'élan dans le désir de vivre ensemble du peuple libanais ;
- 2) la trop grande acceptation de la violence comme mode d'expression politique ;
- 3) le recours, trop souvent considéré comme acceptable, à des acteurs extérieurs pour faire avancer ses revendications politiques ;
- 4) la contestation de la légitimité de l'État libanais.

Également, les experts ont cerné un certain nombre d'obstacles à l'épanouissement d'une démocratie transparente et pluraliste au Liban. Il est ici question :

- 1) des limites imposées par un contexte régional hostile aux aspirations légitimes du Liban ;
- 2) de la trop grande rigidité du système libanais, en particulier sur le plan électoral ;
- 3) des traditions bien établies du clientélisme et du confessionnalisme ;
- 4) de l'insensibilité des élites politiques envers les problèmes sociaux, notamment la mauvaise répartition de la richesse ;
- 5) de la corruption et du manque de transparence ;
- 6) de la propension à considérer l'Autre comme un adversaire ;
- 7) de la mauvaise définition des groupes en cause dans le système libanais.

À partir de ces constats, les universitaires se sont mis d'accord sur la rédaction des huit recommandations, qui, tout en s'inspirant du modèle canadien, cherchent essentiellement à insuffler une nouvelle vigueur à la démocratie libanaise :

1. Poursuivre l'application des clauses clés de l'accord de Taëf, notamment :
 - a. La consolidation des prérogatives du Conseil économique et social
 - b. La décentralisation administrative
 - c. La déconfessionnalisation du système politique
 - d. Le retrait de toutes les armées étrangères et le démantèlement des milices
2. Créer un espace légal non confessionnel.
3. Soutenir des thèmes d'intérêt général tels que la justice sociale par le biais d'organisations non gouvernementales à grande représentativité.
4. Établir un lien direct entre citoyens et institutions étatiques par l'établissement d'un poste de « protecteur du citoyen ».

5. Garantir l'imputabilité et la transparence des institutions étatiques en créant un poste d'auditeur général indépendant.
6. Promouvoir la citoyenneté par le biais de programmes portant sur les questions locales.
7. Promouvoir et encourager la population, par le biais de l'éducation civique, à exiger l'imputabilité des représentants élus.
8. Promouvoir des activités culturelles intégratives.

Le Rassemblement canadien pour le Liban espère que cette démarche favorisera le dialogue interlibanais — première étape essentielle afin de favoriser l'épanouissement au Liban d'une démocratie pluraliste plus transparente et plus respectueuse des droits de la personne — et, éventuellement, le renforcement des pratiques et institutions démocratiques.

Table des matières

Page

SOMMAIRE.....	3
1. INTRODUCTION.....	7
1.1 Présentation de l'organisateur de la rencontre : Le Rassemblement canadien pour le Liban (RCPL).....	7
1.2 Objectifs de l'atelier.....	7
1.2.1 <i>Le Contexte</i>	7
1.2.2 <i>Objectifs de la rencontre</i>	8
1.3 Les Participants.....	8
2. MISES EN GARDE	10
2.1 Ne pas tomber dans l'angélisme	10
2.2 Le Canada un pays parfois perçu comme instable.....	10
2.3 Les Réformes institutionnelles ne sont pas la panacée	11
3. LES ÉLÉMENTS MANQUANTS AU LIBAN	12
3.1 Le Désir de vivre ensemble du peuple libanais	12
3.2 Le Non-recours à la violence comme mode d'expression politique.....	12
3.3 Le Non-recours à des acteurs extérieurs	12
3.4 La Non-reconnaissance de la légitimité de l'État libanais.....	12
4. LES OBSTACLES À L'ÉPANOUISSEMENT D'UNE DÉMOCRATIE TRANSPARENTE ET PLURALISTE AU LIBAN.....	14
4.1 Les Limites imposées par un contexte régional hostile aux aspirations légitimes du Liban.....	14
4.2 Une Trop grande rigidité du système libanais, en particulier sur le plan électoral.....	14
4.3 Les Traditions bien établies du clientélisme et du confessionnalisme	15
4.4 L'Insensibilité des élites politiques envers les problèmes sociaux, notamment la mauvaise répartition de la richesse	15
4.5 Le Problème de la corruption.....	16
4.6 La Propension à considérer l'Autre-comme un adversaire	16
4.7 Une Mauvaise définition des parties en cause	16
5. LES PISTES DE SOLUTION	17
5.1 Les Recommandations	17
5.2 Le Fédéralisme, une solution inapplicable au cas libanais	18
6. REMERCIEMENTS	19
ANNEXE.....	21
Communiqué de presse.....	21

Le Programme.....	23
Notes biographiques :	24
<i>Claude Denis</i>	24
<i>Paul Kingston</i>	24
<i>Christian Leuprecht</i>	25
<i>John McGarry</i>	25
<i>Razmik Panossian</i>	26
<i>Marie-Joëlle Zahar</i>	26
Les communautés confessionnelles libanaises (reconnues par l'État) :	27
<i>Les communautés chrétiennes</i>	27
<i>Les communautés musulmanes ou issues de l'islam</i>	27
<i>La communauté juive</i>	27

1. INTRODUCTION

1.1 Présentation de l'organisateur de la rencontre : Le Rassemblement canadien pour le Liban (RCPL)

Le Rassemblement canadien pour le Liban, également connu sous le nom de RCPL, est une organisation canadienne à but non lucratif. Le RCPL a été fondé en 2001 par des Canadiens d'origine libanaise. Le RCPL est un groupe de promotion des droits de la personne n'ayant aucune affiliation politique ou religieuse. La mission du RCPL est de promouvoir le respect des droits fondamentaux au Liban, plus particulièrement les droits et libertés définis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'équipe du RCPL se compose uniquement de bénévoles. Ceux-ci consacrent annuellement plus de 1500 heures à l'organisation. Le RCPL reçoit également un large appui de la part des Libanais du Canada, particulièrement à Montréal. Par sa liste de diffusion électronique, le RCPL rejoint régulièrement plus de 2000 membres.

Le RCPL croit fermement que la Charte canadienne des droits et des libertés protège les droits et libertés des Canadiennes et des Canadiens. Aujourd'hui, les droits et libertés qu'elle protège sont tellement enracinés dans les institutions et la société canadienne qu'ils constituent les valeurs fondamentales du pays. Le RCPL estime que le Canada est une démocratie stable et prospère grâce à la prédominance de ces valeurs.

1.2 Objectifs de l'atelier

1.2.1 Le Contexte

Le Liban est appelé à revoir la structure de son système politique dans son ensemble, tel que prévu par l'accord de réconciliation nationale de Taëf. Le pays fait face cependant à des défis de taille. La classe politique au pouvoir semble incapable de se mettre d'accord sur un projet de réforme tandis que l'opposition et les intellectuels déplorent le fait que le processus de réconciliation nationale n'a toujours pas été réellement amorcé.

L'accord de Taëf est perçu comme étant un pacte de réconciliation nationale qui a mis fin à 15 ans de guerre. Le Liban est un petit pays de quatre millions d'habitants, pourtant il connaît une grande diversité, notamment en raison de ces nombreuses communautés confessionnelles. Parmi celles-là, dix-neuf sont officiellement reconnues par l'État : treize communautés chrétiennes, trois musulmanes, deux issues de l'islam et une minuscule communauté israélite (juive) (voir en annexe la liste des communautés confessionnelles). Plusieurs causes ont été soulevées pour expliquer les 15 ans de guerre qu'a récemment connus le Liban. Retenons-en quelques-unes : le changement dans le poids démographique relatif des communautés confessionnelles, notamment entre chrétiens, musulmans sunnites et musulmans chiites ; la déstabilisation des rapports de forces dû à l'établissement de réfugiés palestiniens au Liban. Aussi, il serait important pour le Liban de se doter d'un système qui puisse s'adapter à de tels bouleversements ; d'un système qui sache également tirer profit de la diversité de la population libanaise. À ce jour, nous pensons

que cette richesse n'est pas appréciée à sa juste valeur, bien au contraire, cette diversité a servi de prétexte pour entraver les réformes administratives et politiques.

1.2.2 Objectifs de la rencontre

Comme le Liban, le Canada est une nation fondée sur la diversité. La diversité canadienne est constituée de ses premiers habitants, les Autochtones (les Inuits, les Amérindiens et les Métis), de ses deux peuples fondateurs (Canadiens français et Canadiens anglais) ainsi que des communautés d'origine immigrante. Le Canada a su s'adapter aux changements démographiques et s'affiche aujourd'hui comme une mosaïque de cultures. Les valeurs canadiennes sont désormais synonymes de tolérance, d'acceptation et de promotion de la diversité. Plusieurs leçons peuvent donc être tirées du système canadien en ce qui a trait à la mise en valeur de la diversité afin d'édifier une nation ouverte, développée et vivant en paix. Bien que les relations soient parfois tendues entre les différents paliers de gouvernements, notamment entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, le système canadien réussit néanmoins à assurer une coexistence harmonieuse et paisible de sa population. Aussi, au RCPL, nous pensons que comprendre la structure politique et le rôle des institutions étatiques du Canada pourrait permettre de promouvoir un meilleur dialogue et une coexistence plus sereine au Liban. En d'autres termes, le Canada pourrait être une source d'inspiration pour le Liban. C'est pourquoi l'équipe du RCPL a cru qu'il serait intéressant de réunir des experts des systèmes libanais et canadiens afin qu'ils débattent ensemble de ces systèmes dans le but de trouver des moyens pour bonifier le système libanais. C'est ainsi que le 18 septembre 2004, six experts (biographies en annexe) se sont réunis une journée entière dans un hôtel montréalais pour débattre sous le thème : « **Apprendre de la diversité canadienne pour aider le Liban à bâtir un système qui mise sur sa propre diversité** ». Les débats se sont tenus en anglais.

Les principaux objectifs de l'atelier étaient :

- D'avoir une meilleure compréhension des systèmes canadien et libanais.
- De comprendre comment ces deux systèmes tirent profit de leur diversité.
- D'identifier des éléments clés du système canadien qui pourraient être transposés au système libanais afin de l'améliorer.
- D'émettre des recommandations précises qui seront soumises à des ONG (organisations non gouvernementales) libanaises et à des politiciens impliqués dans le processus de réforme du système libanais ainsi qu'au Ministère canadien des Affaires étrangères.

1.3 Les Participants

Parmi les experts réunis, trois avaient pour tâche principale de présenter le système canadien. Il s'agissait des professeurs :

- 1) Christian Leuprecht, professeur au Queen's University (Kingston, Ontario) et au Collège militaire royal du Canada (Kingston, Ontario) ;

- 2) Claude Denis, professeur et directeur du Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa (Ontario) ;
- 3) John McGarry, professeur au département de science politique de la Queen's University (Kingston, Ontario) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le nationalisme et la démocratie.

Trois experts se sont plus particulièrement intéressés au système libanais :

- 1) Paul Kingston, professeur au International Development Studies and Political Science de l'université de Toronto (pavillon Scarborough, Ontario) ;
- 2) Massoud Younes, professeur et fondateur du Centre d'études comparées, Droit et Société et de Al Massar (par téléconférence) ;
- 3) Marie-Joëlle Zahar, professeure au département de science politique de l'Université de Montréal.

Quelques membres du RCPL et Razmik Panossian — Directeur - Politiques, programmes et planification à Droits et Démocratie (un organisme non partisan lié au Parlement canadien et ayant pour mission la promotion des droits de la personne et de la démocratie dans le monde) — ont, eux aussi, participé aux débats (le programme complet peut être consulter en annexe).

Avant de présenter les recommandations, à proprement parler, nous avons cru nécessaire de rapporter les grandes lignes des débats. En effet, avant d'émettre des recommandations, les experts ont longuement discuté, dans une perspective comparative, des systèmes et sociétés des deux pays. Nous avons regroupé les réflexions issues du débat sous trois grandes rubriques :

- 1) les mises en garde par rapport au système canadien ;
- 2) les éléments manquants pour que le système libanais soit véritablement considéré comme une démocratie pluraliste respectueuse des droits de l'Homme et tirant profit de sa diversité ;
- 3) les obstacles à l'épanouissement de cette démocratie transparente et pluraliste.

Après avoir exposé ces points, nous verrons les pistes de solutions proposées par les chercheurs — notamment les recommandations.

2. MISES EN GARDE

Un des premiers constats des chercheurs réside dans le fait qu'il est toujours difficile de transposer une solution d'un système à un autre dans la mesure où chaque solution apportée est liée au contexte socioculturel et historique de la société qui l'a produite. De plus, les experts ont tenu à faire quelques mises en garde relativement au système canadien.

2.1 Ne pas tomber dans l'angélisme

La première mise en garde, particulièrement développée par Christian Leuprecht, consiste à ne pas tomber dans l'angélisme en idéalisant le cas du Canada. Le chercheur a en effet tenu à rappeler que le système canadien ne s'est pas toujours développé dans la cohésion. Ainsi, Leuprecht a, par exemple, rappelé qu'historiquement il y a eu beaucoup de difficultés à trouver des arrangements acceptables entre les Canadiens anglais et les Canadiens français — problèmes qui connurent leurs exacerbations notamment lors d'épisodes tels que les Rébellions de 1837-1838 ou les soulèvements métis de 1869-1870 et de 1885. Au surplus, même si aujourd'hui le Canada est reconnu pour son respect des droits et libertés, le gouvernement canadien a historiquement fait preuve, à de nombreuses reprises, de discrimination envers ses minorités. À ce propos, Leuprecht a rappelé le mauvais traitement qu'ont subi les Canadiens d'origine allemande, chinoise, japonaise ou italienne lors de l'un ou l'autre des derniers grands conflits mondiaux. À cela, il faut ajouter le sort peu enviable qu'ont connu les autochtones (Amérindiens, Inuits et Métis), aujourd'hui encore, largement marginalisés par rapport au reste de la population canadienne. De même, Leuprecht a rappelé que la politique migratoire canadienne n'a cessé d'être discriminatoire qu'à la fin des années soixante.

2.2 Le Canada un pays parfois perçu comme instable

Si Leuprecht a souligné les problèmes historiques du Canada, John McGarry a soutenu qu'aujourd'hui encore le Canada est perçu de manières diamétralement opposées par nombre de chercheurs et d'analystes politiques. Ainsi, si certains voient dans l'histoire canadienne un modèle d'accommodement pacifique — dans la mesure où les principaux protagonistes, en particuliers les anglophones et les francophones, ont su trouver un *modus vivendi* —, d'autres considèrent le Canada comme un pays instable et perpétuellement au bord de l'éclatement. Si McGarry affirme que les minorités canadiennes sont aujourd'hui plutôt bien traitées par les dispositifs mis en place au fil des ans (surtout lorsqu'on les compare à d'autres minorités persécutées ; le chercheur a notamment évoqué le cas des minorités kurde de Turquie et tamoule du Sri Lanka), il n'en fait pas moins remarquer que la charpente sur laquelle le système canadien repose — structure qui mêle conventions et protections formelles ou constitutionnelles — pourrait s'effondrer uniquement par un accident de parcours comme l'élection au Parlement fédéral d'un parti hostile au Québec ! En d'autres termes, le Canada n'aura jamais la stabilité d'un pays plus homogène tel que les États-Unis, le Japon ou l'Allemagne.

2.3 Les Réformes institutionnelles ne sont pas la panacée

Un autre consensus, largement développé lors de la rencontre entre experts, tient au fait que les institutions politiques, à elles seules, ne suffisent pas à régler les principaux problèmes d'un pays. À ce sujet, Christian Leuprecht a démontré comment les institutions canadiennes ont longtemps été en décalage avec la réalité sociologique, en particulier, dans la prise en compte des changements démographiques. Leuprecht a insisté sur les changements démographiques puisqu'il est d'avis que les revendications politiques — au Canada comme au Liban — trouvent souvent leur source dans le bouleversement de l'équilibre démographique :

The moral of the story is that institutional reform is neither the only nor perhaps the most important means of ethnopolitical accommodation. Indeed, one of the lessons to be drawn from the Canadian experience is that policy is not necessarily a function of the way representative political institutions are engineered. Rather, effective accommodation of ethnopolitical diversity is a matter of the extent to which policy is steered by sociopolitical pluralism rather than by the "interests of state". The reason is that shifts in the weight and nature of political attitudes precipitated by demographic change register in civil society long before they are reflected in the state.

Qui plus est, si les réformes des institutions ne sont pas la solution miracle et arrivent souvent en retard par rapport aux changements observés sur le plan démographique, elles se produisent - du moins si on se fie à l'exemple canadien - parfois de façon accidentelle. À ce sujet, Claude Denis a bien démontré comment seulement deux des cinq éléments stabilisateurs du système canadien étaient liés à la structure institutionnelle du pays :

1. un fédéralisme valorisant les régions ;
2. un système électoral favorisant la formation de gouvernements majoritaires [en raison des distorsions qu'il apporte — système uninominal à un seul tour] ; les autres facteurs ne sont pas d'ordre institutionnel ;
3. une rivalité pacifique entre trois nationalismes ;
4. une lutte de pouvoir entre les trois métropoles et le reste du territoire ;
5. une polarisation idéologique entre le centre gauche et la droite.

3. LES ÉLÉMENTS MANQUANTS AU LIBAN

Lors des débats, il est apparu évident pour tous les experts que certains éléments manquaient au Liban pour qu'une véritable démocratie pluraliste puisse s'épanouir. Ces éléments peuvent être vus comme des éléments préalables nécessaires à l'établissement d'une démocratie pluraliste féconde. Ils peuvent aussi être vu comme les symptômes du mal libanais.

3.1 Le Désir de vivre ensemble du peuple libanais

Les experts sont vite tombés d'accord pour affirmer que tout projet national doit reposer sur un désir de vivre ensemble. Malheureusement, ce désir de vivre ensemble n'est pas partagé par tous au Liban. En effet, le vouloir vivre ensemble semble souvent manquer de conviction ou parfois, carrément faire défaut. Or, dans un pays comptant plusieurs communautés, ce vouloir vivre en commun n'est possible que si l'Autre est d'abord perçu comme un partenaire et non comme une menace ou un ennemi. Sans cela aucune alliance n'est réellement envisageable. Qu'en est-il actuellement au Liban ?

3.2 Le Non-recours à la violence comme mode d'expression politique

Voilà un autre préalable qui a fait consensus chez les experts. Pour qu'une démocratie se développe réellement, le principe de l'alternance doit être accepté par tous et le recours à la violence comme mode d'expression politique doit être impossible à envisager. Actuellement, dans la société canadienne, tous les acteurs acceptent les règles du jeu démocratique. Selon les experts, la société libanaise n'aurait pas, à ce jour, atteint cette maturité.

3.3 Le Non-recours à des acteurs extérieurs

Selon plusieurs experts, il est encore envisageable au Liban, de chercher appui auprès d'acteurs extérieurs à la scène politique libanaise pour faire avancer ses revendications. En effet, cette pratique qui a connu son apogée pendant les 15 années de guerre, est aujourd'hui encore, préoccupante. Ici, on peut difficilement s'empêcher de penser aux liens tissés entre certains acteurs de la scène politique libanaise et les autorités syriennes, israéliennes, américaines et iraniennes.

3.4 La Non-reconnaissance de la légitimité de l'État libanais

Est-ce que l'État libanais est perçu comme étant un État légitime ? Cette interrogation a longuement fait débattre les experts. En effet, plusieurs experts avancent qu'au Liban, aujourd'hui encore, l'État n'est pas perçu comme étant légitime par un grand nombres de

citoyens et d'acteurs politiques. Car, si les États libanais et canadien ne sont pas si différents, surtout lorsque l'on observe leur structure, les rapports qu'ils entretiennent avec leurs citoyens respectifs sont véritablement différents. Dans le cas du Canada, une bonne partie de la population du pays s'identifie véritablement dans ses institutions et accorde beaucoup de légitimité à l'appareil étatique (même parmi ceux qui souhaitent la rupture du lien fédéral). Ce phénomène est relativement récent pour le Canada et serait notamment lié, selon Kingston, à la stabilité politique qu'a connue le Canada ces dernières décennies. Cette stabilité a permis une canadianisation de la politique, si bien qu'aujourd'hui une majorité de Canadiens se reconnaît dans leurs institutions. Denis ajoute que cette canadianisation a été facilitée par la prospérité qu'a connue le Canada ces dernières décennies et par le fait que cette richesse a été relativement bien distribuée au sein de la population canadienne. Dans le cas du Liban, les choses sont moins simples. Depuis sa genèse, l'État libanais a toujours connu une contestation de sa légitimité. Aujourd'hui encore, l'État est encore souvent perçu, pour une foule de raisons, comme illégitime. Cette perception encourage à son tour un sentiment d'exclusion. Qu'il s'agisse de citoyens ou de groupes, nombreux sont ceux, au Liban, qui se sentent exclus, aliénés, voire violentés par le pouvoir.

4. LES OBSTACLES À L'ÉPANOUISSEMENT D'UNE DÉMOCRATIE TRANSPARENTE ET PLURALISTE AU LIBAN

Évidemment, à force de soulever les principaux manques — ou symptômes de dysfonctionnements — du système libanais, les experts ont naturellement cherché à comprendre quelles étaient les principales causes de ces manques ou dysfonctionnements. Ces causes ont souvent été qualifiées d'obstacles à l'établissement d'une démocratie transparente et pluraliste au Liban. Ici, la tentation de relier directement un symptôme à un obstacle est grande mais les experts n'ont pas été jusque-là. Ils se sont bornés à dire que tous les éléments manquants du système libanais sont causés par tous ces obstacles (ceux-ci ne se veulent pas exhaustifs d'ailleurs) et qu'obstacles et symptômes s'alimentent l'un et l'autre constamment. Parmi les entraves les plus fréquemment évoquées, sept semblent avoir fait consensus. Nous les exposons brièvement.

4.1 Les Limites imposées par un contexte régional hostile aux aspirations légitimes du Liban

Même si les termes utilisés par les experts diffèrent, tous les participants au colloque en sont venus à la conclusion que l'État libanais possédait une marge de manœuvre étroite, pris entre des intérêts extérieurs divergents. Ici, évidemment, il est impossible de passer sous silence la mainmise syrienne sur la politique libanaise. Mais il ne faut pas oublier non plus les ingérences et manœuvres israéliennes, américaines et iraniennes. Toutes ces immixtions étrangères amènent, par voie de conséquences, de nombreux citoyens du Liban à développer la conviction que les enjeux nationaux sont débattus et décidés à l'extérieur du pays. Cette opinion attise évidemment la désaffection envers l'État libanais.

4.2 Une Trop grande rigidité du système libanais, en particulier sur le plan électoral

Pour plusieurs experts, le système électoral libanais, au départ conçu pour favoriser les alliances intercommunautaires et éviter la tyrannie d'un groupe sur les autres, a, dans les faits, favorisé la désunion en aggravant une dynamique de fragmentation de la société libanaise. Qui plus est, les élites traditionnelles ont été favorisées par ce système de sièges répartis selon l'appartenance confessionnelle et, ont ainsi réussi à devenir les intermédiaires nécessaires entre l'État libanais et les citoyens. Kingston, citant Hudson, souligne que :

The designation of elections on a local and/or regional basis not only privileges powerful local interests, it also links them directly to the state and, as a result, enhances their access to state power and resources.

Ainsi, le processus électoral libanais en est venu, pernicieusement, à favoriser le clientélisme et le confessionnalisme et à être, par conséquent, un frein au développement de l'unité nationale.

4.3 Les Traditions bien établies du clientélisme et du confessionnalisme

Depuis le milieu du XIX^e siècle, en dépit de ce que prétend le discours officiel, le confessionnalisme (qu'il soit politique ou juridique) ne cesse de se complexifier et de renforcer son emprise sur le Liban. Selon les experts, le confessionnalisme juridique constitue un frein au développement de l'esprit national dans la mesure où il contraint l'État à partager nombre de ses prérogatives avec des organismes confessionnels (puisque l'État reconnaît la juridiction d'une multitude de tribunaux religieux pour tout ce qui a trait aux questions reliées au statut personnel). Pour ce qui est du confessionnalisme politique, la logique de la représentation confessionnelle — qui prend son origine avec le régime des Caïmacamats (1842-1858) — se maintient aujourd'hui encore et s'est étendu inexorablement depuis plus d'un siècle. En effet, ni le Mandat français, ni l'Indépendance, ni le Pacte national de 1943, n'ont remis en cause cette logique. Au contraire, le confessionnalisme s'est même étendu à l'ensemble de la fonction publique libanaise et les récents accords de Taëf (1989) ne semblent pas avoir réussi à faire cesser cette perverse tradition. À ce sujet, les experts pensent que la situation libanaise actuelle est, à maints égards, comparable à celle qui prévalait avant l'embrasement de 1975. Évidemment, le confessionnalisme représente pour tous les experts réunis, un frein de taille à l'instauration d'un esprit national commun. Au surplus, le confessionnalisme politique favorise grandement le maintien du clientélisme. Kingston, citant Hudson, affirme que :

The conjuncture of constitutional provision and political practice has exacerbated the politics of communalism in Lebanon, a similar conjunctural dynamic has strengthened the factional elements of Lebanese political life.

En fait, les experts pensent que l'après-guerre n'a presque rien changé à cette dérive de la démocratie libanaise. L'expression de la citoyenneté se fait, plus souvent qu'autrement, par le truchement du clientélisme. Même les élites dirigeantes n'ont, au demeurant, pratiquement pas changé. Si la dérive clientéliste fait en sorte que de nombreux citoyens sont exclus du système parce que n'ayant pas des membres de leur réseau qui possèdent un poste d'influence au sein de l'appareil étatique, la dérive confessionnaliste fait croire à d'autres que l'État est monopolisé par un petit nombre de personnes issues principalement des élites sunnites et maronites. Dans un cas comme dans l'autre, un sentiment d'aliénation se développe.

4.4 L'Insensibilité des élites politiques envers les problèmes sociaux, notamment la mauvaise répartition de la richesse

La centralisation du pouvoir politique par des élites traditionnelles (zu'ama) ou par des partis fortement identifiés à un groupe confessionnel ou à une grande famille religieuse n'a pas favorisé l'émergence de débat sur les enjeux nationaux, notamment tout ce qui a trait aux questions de justices sociales. Pourtant plusieurs initiatives caritatives ont été entreprises par les partis en présence mais presque exclusivement sur une base confessionnelle. Si on se fie à l'exemple canadien, il est clair que l'État libanais ne pourra pas accroître sa légitimité sans faire une lutte sans merci à l'exclusion sociale — exclusion qui n'épargne aucun groupe confessionnel.

4.5 Le Problème de la corruption

Ici non plus, il ne s'agit pas d'un nouveau constat. Pour reprendre les termes de Kingston, le Liban est aujourd'hui un pays « hautement corrompu ». Qui plus est, de nombreux leaders libanais ont un sentiment d'impunité totale face à ces abus minant fortement la légitimité de l'État. Cela dit, les experts ont rappelé que ce constat était largement documenté. D'ailleurs, on peut consulter chaque année un rapport sur le Liban rédigé par Transparency International (une organisation internationale non gouvernementale vouée à la lutte contre la corruption) : <http://www.transparency.org>. Naturellement, aucun État ne peut prétendre être un véritable État de droit si la corruption sévit dans l'administration publique. Au surplus, tant que la corruption demeurera largement répandue, il sera très difficile d'instaurer au Liban une gestion publique transparente.

4.6 La Propension à considérer l'Autre-comme un adversaire

Pour qu'une démocratie puisse tirer profit de sa diversité, il faut que le pluralisme soit perçu comme un atout pour le pays. Ainsi, le Canada d'aujourd'hui se veut une démocratie mettant en valeur la diversité de sa population. Cependant, ce processus d'acceptation de la diversité a été long, parfois laborieux et demeure, aujourd'hui encore, inaccompli. Au Liban, même si la rhétorique officielle fait la promotion de la diversité religieuse libanaise, il est loin d'être rare d'entendre un discours sur l'Autre d'une grande hostilité, en particulier, parmi certains membres des autorités religieuses. Lorsqu'il est véhiculé par des représentants religieux, ce discours est terriblement dommageable puisque ceux-ci jouent un rôle essentiel dans plusieurs sphères de la vie quotidienne. Ainsi, leur influence est importante dans le système éducatif, les institutions sociales, culturelles et médicales.

4.7 Une Mauvaise définition des parties en cause

Lors des débats, une interrogation est revenue : qui sont les groupes en présence au Liban ? En effet, pour pouvoir partager équitablement le pouvoir entre plusieurs groupes, il faut tout d'abord définir clairement qui sont les groupes en cause. Si l'on prend l'exemple du Canada, historiquement, deux groupes ont d'abord cherché des arrangements communs (Canadiens français et Canadiens anglais). Avec le temps, d'autres acteurs sont venus s'ajouter. Au Liban, la loi et la tradition font de la communauté confessionnelle, la communauté de base. Cependant, ces communautés confessionnelles ne sont pas également organisées ni n'ont la même capacité de mobilisation, plusieurs sont petites et possèdent peu d'institutions qui leur sont propres. À ce propos, Zahar met en doute le fait que le lien confessionnel soit l'unité la plus structurante au Liban. D'ailleurs, les experts ont cru bon de rappeler que d'autres clivages se superposent aux clivages confessionnels. Notons, par exemple, les divisions régionales, claniques (grandes familles quasi féodales), de classes et idéologiques.

5. LES PISTES DE SOLUTION

Si le RCPL a organisé une rencontre d'experts c'est avant tout dans un but constructif : utiliser la méthode comparative pour chercher à dégager des pistes de solutions afin de réduire les freins à l'épanouissement, au Liban, d'une démocratie pluraliste. Voyons maintenant quelles pistes de solutions ont été envisagées par les experts.

5.1 Les Recommandations

Les recommandations suivantes ont été émises au terme de l'atelier :

- 1) Poursuivre l'application des clauses clés de l'accord de Taëf, notamment :
 - a) La consolidation des prérogatives du Conseil économique et social
 - b) La décentralisation administrative
 - c) La déconfessionnalisation du système politique
 - d) Le retrait de toutes les armées étrangères et le démantèlement des milices
- 2) Créer un espace légal non confessionnel.
- 3) Soutenir des thèmes d'intérêt général tels que la justice sociale par le biais d'organisations non gouvernementales à grande représentativité.
- 4) Établir un lien direct entre citoyens et institutions étatiques par l'établissement d'un poste de « protecteur du citoyen ».
- 5) Garantir l'imputabilité et la transparence des institutions étatiques en créant un poste d'auditeur général indépendant.
- 6) Promouvoir la responsabilité et la conscientisation citoyennes par le biais de programmes portant sur les questions locales.
- 7) Promouvoir et encourager la population, par le biais de l'éducation civique, à exiger l'imputabilité des représentants élus.
- 8) Promouvoir des activités culturelles intégratives.

5.2 Le Fédéralisme, une solution inapplicable au cas libanais

Si, à maints égards, le Canada peut servir d'exemple pour le Liban, certaines solutions canadiennes qui *a priori* pourraient sembler attrayante ont été fermement rejetées par les experts. Ainsi, le recours au fédéralisme ne semble pas indiquer dans le cas libanais. En effet, les intervenants affirment que le fédéralisme nécessite une base territoriale de la part des communautés, ce qui n'est pas le cas des communautés confessionnelles libanaises.

6. REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les commanditaires de cet événement. D'abord notre principal commanditaire, le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada qui a entièrement financé cet événement grâce au Fonds John Holmes dont les trois objectifs sont :

- 1) Promouvoir le débat public sur la politique étrangère du Canada.
- 2) Soutenir des études et des analyses rigoureuses afin de guider la politique étrangère canadienne.
- 3) Accroître le nombre de consultations indépendantes sur les questions de politique étrangère.

Nous remercions également les intervenants et les experts des systèmes canadien et / ou libanais, qui se sont déplacés pour apporter leur contribution à cet atelier :

Denis, Claude	Professeur et directeur du Centre d'études en gouvernance, École d'études politiques	Université d'Ottawa
Kingston, Paul	Associate Professor of International Development Studies and Political Science	University of Toronto at Scarborough
Leuprecht, Christian	Adjunct Assistant Professor in the Department of Political Studies	Queen's University
McGarry, John	Professor and Canada Research Chair in Nationalism and Democracy Department of Political Studies	Queen's University
Panossian, Razmik	Directeur - Politiques, programmes et planification	Rights & Democracy - Droits et Démocratie
Zahar, Marie-Joëlle	Professeure adjointe Faculté des arts et des sciences - Science politique	Université de Montréal

Nous tenons aussi à remercier le restaurant « La Sirène de la Mer » pour le souper offert à nos invités-intervenants.

Merci à nos partenaires au Liban, notamment les organisations suivantes :

- Al Massar
- Lebanese Association for Democratic Elections
- Hiwar (Dialogue)

ANNEXE

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Réunion d'experts canadiens et libanais à Montréal pour venir en aide au Liban

Montréal, 18 septembre 2004. Des experts canadiens et libanais se sont réunis à Montréal et à Beyrouth (par téléconférence) afin de discuter des moyens susceptibles d'améliorer le système politique libanais. Les experts ont débattu sous le thème : « Apprendre de la diversité canadienne pour aider le Liban à bâtir un système qui mise sur sa propre diversité ». Ceux-ci avaient pour tâche d'identifier les facteurs de réussite du système politique canadien afin d'y trouver une source d'inspiration pour le Liban.

Le Canada et le Liban sont toutes deux des sociétés pluralistes ayant des systèmes bien distincts qui tentent de concilier leurs différentes communautés. Les communautés canadiennes se différencient selon la langue, notamment l'anglais et le français, tandis que les communautés libanaises se distinguent plutôt par leur identité confessionnelle.

Au terme de l'atelier, les recommandations suivantes ont été émises :

- 1) Poursuivre l'application des clauses clés de l'accord de Taëf, notamment :
 - a) La consolidation des prérogatives du Conseil économique et social
 - b) La décentralisation administrative
 - c) La déconfessionnalisation du système politique
 - d) Le retrait de toutes les armées étrangères et le démantèlement des milices
- 2) Créer un espace légal non confessionnel.
- 3) Soutenir des thèmes d'intérêt général tels que la justice sociale par le biais d'organisations non gouvernementales à grande représentativité.
- 4) Établir un lien direct entre citoyens et institutions étatiques par l'établissement d'un poste de « protecteur du citoyen ».
- 5) Garantir l'imputabilité et la transparence des institutions étatiques en créant un poste d'auditeur général indépendant.
- 6) Promouvoir la responsabilité et la conscientisation citoyennes par le biais de programmes portant sur les questions locales.
- 7) Promouvoir et encourager la population, par le biais de l'éducation civique, à exiger l'imputabilité des représentants élus.
- 8) Promouvoir des activités culturelles intégratives.

Une conférence se tiendra au Liban dans les six mois à venir, dans le but de soumettre ces recommandations à des organismes libanais ainsi qu'à des politiciens qui œuvrent pour réformer le système politique libanais.

Cet événement a été organisé pour le Rassemblement Canadien Pour le Liban (www.rcplonline.org) et subventionné par le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada. La mission du RCPL est de promouvoir les droits de la personne tels que dictés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'atelier a été suivi d'une conférence de presse pendant laquelle Raymonde Folco, députée fédérale de la circonscription de Laval-Ouest, a prononcé une allocution au nom du Premier ministre du Canada, Paul Martin. Le Consul général du Liban, Khalil Habr, représentait le gouvernement libanais. Les représentants de 20 organisations non gouvernementales étaient également présents.

Le Programme

1. Accueil et tour de table

- a. Présentation du RCPL, de ses membres, de leur spécialisation ; présentation du programme et des objectifs de l'atelier

2. Présentation du système canadien

Modérateur : Marie-Joëlle Zahar (Université de Montréal)

- a. Aperçu historique du système politique canadien et l'impact des changements démographiques.
(Christian Leuprecht, Queen's University / Collège royale militaire du Canada)
- b. Comprendre la structure politique actuelle et le système électoral canadien. (Claude Denis, Université d'Ottawa)
- c. Pourquoi les nationalistes canadiens-français ne sont pas satisfaits au sein de la fédération canadienne ?
(John Mc Garry, Queen's University)

3. Table ronde

- a. Comment le Canada constitue-t-il un exemple réussi de système multinational ?
- b. Quels sont les éléments qui font qu'un système est durable et viable ou non ?

4. Présentation du système libanais

Modérateur : Razmik Panossian (Droits et Démocratie, Montréal)

- a. Un aperçu historique du système politique libanais et l'impact des changements démographiques sur le pays.
(Paul Kingston, University of Toronto)
- b. Comprendre la structure politique actuelle et le système électoral libanais.
(Massoud Younes, Droit et Société et Al Massar, Liban)
- c. Pourquoi les groupes confessionnels libanais ne sont-ils pas satisfaits au sein du système libanais ? (Marie-Joëlle Zahar, Université de Montréal)

5. Table ronde

- a. Quels sont les éléments viables du système libanais ?
- b. Comment le système libanais peut-il s'inspirer du système canadien ?

Notes biographiques :

Claude Denis

Directeur du Centre d'études en gouvernance
École d'études politiques, Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
cldenis@uottawa.ca

Claude Denis est directeur du Centre d'études en gouvernance et professeur à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa. Il est l'auteur de nombreux articles sur la question autochtone canadienne, dont « We Are Not You. First Nations and Canadian Modernity » (1997). En politique canadienne, il s'intéresse également aux minorités francophones et aux conflits liés aux nationalismes. Au surplus, il est un observateur averti de la scène politique mexicaine. Après avoir obtenu un doctorat en sociologie à l'université de Toronto, Denis a été professeur de sociologie et d'études canadiennes pendant plusieurs années à l'université d'Alberta. Depuis 2003, il enseigne à l'Université d'Ottawa.

Paul Kingston

Professeur associé au International Development Studies and Political Science
University of Toronto at Scarborough
Toronto, Ontario
kingston@chass.utoronto.ca

Professeur associé en science politique à l'université de Toronto, Paul Kingston a obtenu un doctorat de l'université d'Oxford (Royaume-Uni) avant de travailler pour le *Programme des Nations Unis pour le développement* (PNUD) à Damas (Syrie). Il s'est ensuite consacré à l'enseignement à l'université de Toronto. Kingston est un spécialiste de la politique et de l'histoire du Proche-Orient. Il s'intéresse plus particulièrement au liens existants entre la religion et la politique. Kingston a écrit plusieurs articles sur le Liban, dont « Patrons, Clients and Civil Society: the Politics of the Environment in Postwar Lebanon » (Arab Studies Quarterly, hiver 2001).

Christian Leuprecht

Department of Political Studies
Queen's University,
Kingston, Ontario
leuprech@post.queensu.ca

Né à Munich (Allemagne) Christian Leuprecht a vécu successivement au Koweït, à Munich, à Toronto (B.A.), à Grenoble (D.É.A.) et à Toronto (M. A. et Ph. D.). Sa thèse de doctorat s'intéressait aux liens entre la violence politique, les revendications ethniques et la démographie. Depuis 2003, il est chercheur au département de sciences politiques et économiques du Collège militaire royal du Canada (Kingston, Ontario). Leuprecht est également chercheur associé au Institute for Intergovernmental Relations du School of Policy Studies (Queen's University). Leuprecht est un expert en démographie comparative.

John McGarry

Professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le nationalisme et la démocratie
Department of Political Studies,
Queen's University,
Kingston, Ontario
Canada K7L 3N6
mcgarryj@qsilver.queensu.ca
<http://www.queensu.ca/politics/mcgarry.html>

Originaire de Belfast John McGarry a vécu sa jeunesse en Irlande du Nord avant d'obtenir son doctorat au Canada, à l'université de Western Ontario, où il y a par la suite enseigné la science politique de 1989 à 1998. De 1999 à 2002, il a enseigné au département de science politique à l'université de Waterloo (Ontario). Actuellement, il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le nationalisme et la démocratie en plus d'enseigner au département de science politique de l'université Queen's (Kingston, Ontario). McGarry s'est taillé une réputation mondiale comme chercheur dans le domaine du nationalisme. Auteur prolifique, il a dirigé la rédaction de « Northern Ireland and the Divided World » (2001) et a co-dirigé de nombreux ouvrages dont « The Future of Kurdistan in Iraq » (2004). Il a également rédigé plusieurs articles sur les modes de règlement des conflits (consociationalisme, sécession, autonomie territoriale, etc.) dans des revues spécialisées telles que Ethnic and Racial Studies, Government and Opposition, Nationalism and Ethnic Politics, Nations and Nationalism, Political Studies, Parliamentary Affairs, Journal of Conflict Studies et le Journal of Commonwealth and Comparative Politics.

Razmik Panossian

Directeur - Politiques, programmes et planification
Rights & Democracy — Droits et Démocratie
Montréal, Québec,
RPanossian@dd-rd.ca

Razmik Panossian est Directeur - Politiques, programmes et planification au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (le centre est plus connu sous le nom de Droits et Démocratie — il s'agit d'un organisme non partisan lié au Parlement canadien et ayant pour mission la promotion des droits de la personne et de la démocratie dans le monde). Panossian est également responsable des projets de Droit et Démocratie dans le monde arabe (Jordanie et Maroc). Avant son retour au Canada en 2003, Panossian a enseigné à la London School of Economics and Political Science où il avait, au préalable, obtenu son doctorat. Comme professeur ses champs de spécialisation incluait le nationalisme, les conflits ethniques et de la démocratisation de l'ex-URSS. Panossian a rédigé de nombreux articles et chapitres de livre sur la politique arménienne contemporaine et sur le Caucase du sud. En plus d'être un conférencier de renommée internationale, Panossian travaille également comme consultant auprès des gouvernements du Royaume-Uni, du Canada et des États-Unis. Actuellement, il s'intéresse surtout aux questions de démocratisation et de droits de l'Homme au Moyen-Orient.

Marie-Joëlle Zahar

Professeure adjointe en relations internationales
Faculté des arts et des sciences - Science politique
Université de Montréal
marie-joelle.zahar@umontreal.ca
http://www.pol.umontreal.ca/Marie_Joelle_Zahar.htm

Marie-Joëlle Zahar est une spécialiste des problématiques liées aux guerres civiles (résolutions de conflits, instauration et maintien de la paix). Son aire de recherche privilégiée est le Liban et les Balkans. Zahar a reçu de nombreux prix, notamment le Prix d'excellence de l'Académie des Grands Montréalais pour sa thèse de doctorat. Zahar a été fellow au Center for International Security and Cooperation de l'université de Stanford (Californie, É.-U.) et au Munk Centre for International Studies de l'université de Toronto. Elle a publié de nombreux articles sur l'après-guerre libanaise. Zahar travaille actuellement à un livre qui, dans une perspective comparative, s'intéresse aux interventions étrangères et à la reconstruction de l'appareils étatique au Liban et en Bosnie.

Les communautés confessionnelles libanaises (reconnues par l'État) :

Les communautés chrétiennes

- 1) La communauté grecque orthodoxe (de rite byzantin)
- 2) La communauté apostolique arménienne grégorienne (plus souvent appelée arménienne orthodoxe)
- 3) La communauté syrienne jacobite (souvent appelée syrienne orthodoxe)
- 4) La communauté assyrienne (souvent appelée assyrienne nestorienne ou assyrienne orthodoxe)
- 5) La communauté copte (souvent appelée copte orthodoxe ou copte monophysite)
- 6) La communauté *évangélique* (en fait il s'agit de la réunion des fidèles libanais des différentes Églises protestantes — y compris de l'Église anglicane.)
- 7) La communauté maronite
- 8) La communauté catholique romaine (latine)
- 9) La communauté grecque catholique (melkite)
- 10) La communauté syrienne catholique
- 11) La communauté chaldéenne catholique
- 12) La communauté copte catholique
- 13) La communauté arménienne catholique

Les communautés musulmanes ou issues de l'islam

- 14) La communauté chiite imamite (chiite duodécimaine — reconnaît douze imams)
- 15) La communauté chiite ismaélienne (ismaélite ou chiite septimaniene — reconnaît sept imams)
- 16) La communauté sunnite
- 17) La communauté druze
- 18) La communauté alaouite

La communauté juive

- 19) La communauté israéliite

Parmi ces communautés, certaines ne comptent que quelques centaines ou milliers de membres, à l'exemple des assyriens, chaldéens, coptes orthodoxes, coptes catholiques, latins (catholiques de rite romain), alaouites, ismaéliens et israéliites.